MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ECONOMIE

N° 341/MEF/SG/DE/DAE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 26 JAN 2011

Le Ministre

A

Monsieur le Directeur Général
de l'Organisation Mondiale du
Commerce (OMC)
E-mail : aft.monitoring@wto.org

Genève (SUISSE)

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre en date du 15 octobre 2010 relative à la troisième auto-évaluation initiée dans le cadre du processus permanent de suivi des activités d'aide pour le commerce,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour le compte du Togo, le questionnaire renseigné des pays partenaires de l'aide pour le commerce.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l'Economie et des Finances
LE MINISTRE

Adji Otèth AYASSOR

P.J : Questionnaire relatif au troisième examen global de l'aide pour le commerce

OCDE

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

QUESTIONNAIRE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE DESTINÉ AUX PAYS PARTENAIRES

Le présent questionnaire a pour but d'obtenir des renseignements sur les progrès réalisés depuis la dernière auto-évaluation en 2008. Il s'intéresse en particulier aux résultats intermédiaires et finals des stratégies et des programmes d'Aide pour le commerce, en vue de favoriser le partage des connaissances.
Si vous n'avez pas répondu au questionnaire d'auto-évaluation en 2008, veuillez commencer par remplir celui-ci. Le questionnaire de 2008 sert de base pour savoir comment votre stratégie commerciale s'intègre dans votre stratégie de développement national.
Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des formulaires supplémentaires, veuillez vous rendre à l'adresse suivante: www.oecd.org/dac/aft/questionnaire ou contacter le Secrétariat de l'OCDE [aft.monitoring@oecd.org] ou celui de l'OMC [aft.monitoring@wto.org].

PAYS :

MINISTÈRE/ORGANISME (chargé de coordonner l'auto-évaluation) :

A. VOS OBJECTIFS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

1. VOS OBJECTIFS D'AIDE POUR LE COMMERCE ONT-ILS CHANGÉ DEPUIS 2008?

OUI ☒	NON ☐	INDÉCIS ☐	SANS OBJET ☐

1.1 Dans l'AFFIRMATIVE, précisez sur quoi ont porté ces changements:

	TRÈS IMPORTANT	IMPORTANT	PEU IMPORTANT	SANS IMPORTANCE	INDÉCIS
Évolution des besoins en capacités commerciales	☒	☐	☐	☐	☐
Accent mis sur:					
• renforcement de la compétitivité	☐	☒	☐	☐	☐
• la réduction de la pauvreté	☒	☐	☐	☐	☐
• la croissance verte	☒	☐	☐	☐	☐
• l'égalité entre les sexes	☒	☐	☐	☐	☐
• l'intégration régionale	☒	☐	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

2. VOS PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE ONT-ELLES CHANGÉ DEPUIS 2008?

OUI ☒	NON ☐	INDÉCIS ☐	SANS OBJET ☐

2.1 Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez indiquer quelles sont vos nouvelles priorités en matière d'Aide pour le commerce dans chaque secteur. (Sont indiquées ci-après les domaines de priorité les plus courants par grandes catégories d'aide – veuillez classer par ordre d'importance les trois NOUVEAUX domaines prioritaires parmi les 12 énumérés).

	SECTEUR	PRIORITÉ
Politique et réglementation commerciales	Analyse de la politique commerciale, négociations et mise en œuvre	3
	Coûts de l'accession à l'OMC	
	Facilitation des échanges	
Infrastructure économique	Infrastructure de réseau (électricité, eau, télécommunications)	
	Autres, transports (Infrastructures routières)	1
	Infrastructure transfrontières	
Renforcement de la capacité de production	Compétitivité - Agriculture	2
	Chaînes de valeur	
	Diversification des exportations	
Autres	Coûts d'ajustement	
	Intégration régionale	
	Autres	

Veuillez préciser :

2.2 *Si vos objectifs ou priorités en matière d'Aide pour le commerce ont changé depuis 2008, veuillez indiquer quelles sont les principales causes de ces changements?*

	TRÈS IMPORTANT	IMPORTANT	PEU IMPORTANT	SANS IMPORTANCE
Crise économique	☒	☐	☐	☐
Nouvelles priorités de développement	☒	☐	☐	☐
Changement de gouvernement	☐	☐	☐	☐
Modification de la politique commerciale multilatérale	☐	☐	☐	☐
Modification de la politique commerciale régionale	☐	☐	☐	☐
Modification de la politique commerciale nationale	☐	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

3. SI VOS OBJECTIFS OU VOS PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE ONT CHANGÉ, AVEZ-VOUS INTÉGRÉ CES CHANGEMENTS DANS VOTRE STRATÉGIE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT?

OUI ☒ NON ☐ INDÉCIS ☐ SANS OBJET ☐

Veuillez préciser : Perspective de fusion entre la matrice d'action de l'EDIC et celle du DSRP.

4. LE CAS ÉCHÉANT, AVEZ-VOUS ACTUALISÉ VOS STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE (Y COMPRIS PLANS D'ACTION, ÉCHÉANCIERS, BUDGETS) POUR TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DE VOS OBJECTIFS OU PRIORITÉS DANS CE DOMAINE?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☐	☒	☐	☐

4.1 Dans la NÉGATIVE, prévoyez-vous d'actualiser ces stratégies opérationnelles en fonction de ces nouveaux objectifs ou de ces nouvelles priorités?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☒	☐	☐	☐

5. AVEZ-VOUS INTÉGRÉ CES NOUVEAUX OBJECTIFS OU CES NOUVELLES STRATÉGIES EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE DANS VOTRE DIALOGUE AVEC LES DONATEURS AU NIVEAU NATIONAL?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☒	☐	☐	☐

5.1 Dans la NÉGATIVE, prévoyez-vous de le faire ?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☐	☐	☐	☐

POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

6. LE POINT FOCAL ET LE COMITÉ DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ (CIR) INTERVIENNENT-ILS DANS LE SUIVI ET LA COORDINATION DE VOTRE POLITIQUE COMMERCIALE?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☒	☐	☐	☐

Tous les ministères concernés participent-ils au processus du CIR?
Veuillez préciser : Commerce, Finances, Agriculture, Développement, Environnement
Dans la NÉGATIVE, pour quelle(s) raison(s)?

6.1 Les pays donateurs utilisent-ils les structures du CIR pour coordonner le soutien qu'ils apportent?

OUI	NON	INDÉCIS	SANS OBJET
☒	☐	☐	☐

Dans l'AFFIRMATIVE, dans quelle mesure les donateurs:

	TOUJOURS	PARFOIS	RAREMENT/ JAMAIS	INDÉCIS
Utilisent-ils la matrice d'action des EDIC pour élaborer leurs programmes?	☐	☐	☐	☐
Coordonnent-ils leurs actions avec l'aide du facilitateur des donateurs dans le pays?	☐	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser : L'EDIC a été validé en juillet 2010 et le Togo prépare actuellement les projets de catégorie 1&2 à soumettre au SE du CIR

7. LE RENFORCEMENT DU CADRE INTÉGRÉ A-T-IL EU UNE INCIDENCE SUR VOTRE CAPACITÉ D'INTÉGRATION DU COMMERCE DANS VOTRE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT?

DANS UNE LARGE MESURE	MODÉRÉMENT	DE MANIÈRE NÉGLIGEABLE	TROP TÔT POUR LE DIRE	INDÉCIS	SANS OBJET
☐	☐	☐	☒	☐	☐

7.1 Veuillez donner plus de détails sur les réalisations qui ont été rendues possibles par le renforcement du CIR: Document de l'EDIC : révélation sur les secteurs porteurs de croissance au Togo

B. FINANCEMENT DE L'AIDE POUR LE COMMERCE[1]

8. ASSUREZ-VOUS LE SUIVI DES FINANCEMENTS CONCESSIONNELS EXTÉRIEURS AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT CENTRAL?

OUI ☐	NON ☒	INDÉCIS ☐

8.1 Dans l'AFFIRMATIVE, utilisez-vous l'un des systèmes de suivi ci-après?

	OUI	NON	INDÉCIS
Plate-forme de gestion de l'aide	☐	☐	☐
Base de données sur l'assistance au développement	☐	☐	☐
Système de comptabilité nationale	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

8.2 Dans l'AFFIRMATIVE, quelle a été l'évolution du volume des financements extérieurs en faveur des programmes et projets liés au commerce depuis 2008?

	INCREASE	REMAIN STABLE	DECREASE	NOT SURE
Donateurs membres du CAD (voir le glossaire)	☐	☐	☐	☐
Donateurs non membres du CAD	☐	☐	☐	☐
Fournisseurs Sud-Sud	☐	☐	☐	☐
Donateurs multilatéraux	☐	☐	☐	☐
Aide au développement privée (ONG)	☐	☐	☐	☐

8.3 Dans l'AFFIRMATIVE, savez-vous quelle est la part des différents prestataires d'Aide pour le commerce dans les flux totaux que vous recevez?

	> 90%	90-50%	50-25%	< 25%	AUCUNE
Donateurs membres du CAD (voir le glossaire)	☐	☐	☐	☐	☐
Donateurs non membres du CAD	☐	☐	☐	☐	☐
Fournisseurs Sud-Sud	☐	☐	☐	☐	☐
Donateurs multilatéraux	☐	☐	☐	☐	☐
Aide au développement privée (ONG)	☐	☐	☐	☐	☐

9. AU REGARD DE VOTRE EXPÉRIENCE DU FINANCEMENT EXTÉRIEUR EN GÉNÉRAL, ÊTES-VOUS CONFRONTÉ À DES PROBLÈMES PARTICULIERS POUR OBTENIR DES FINANCEMENTS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE?

[1] La page dédiée aux requêtes de statistiques sur l'Aide pour le commerce (*Aid for Trade Statistical Queries*) permet de consulter des données statistiques sur l'Aide pour le commerce (au moyen de l'interface en ligne: *Assistant de requête pour les statistiques sur le développement international*, ou QWIDS). Ces données, qui peuvent être extraites et téléchargées par les utilisateurs, remontent à 2002 (données concernant le volume, l'origine et les catégories d'aide pour plus de 150 pays et territoires en développement, y compris données par projet). La dernière année pour laquelle des données sont disponibles est 2008.

	OUI	NON	INDÉCIS
Donateurs membres du CAD (voir le glossaire)	☐	☐	☒
Donateurs non membres du CAD	☐	☐	☒
Fournisseurs Sud-Sud	☐	☐	☒
Donateurs multilatéraux	☐	☐	☒

9.1 Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez indiquer quels sont les problèmes additionnels que vous rencontrez:

	TRÈS IMPORTANT	IMPORTANT	PEU IMPORTANT	SANS IMPORTANCE
Admissibilité	☐	☐	☐	☐
Conditionnalité	☐	☐	☐	☐
Prévisibilité	☐	☐	☐	☐
Compréhension des procédures	☐	☐	☐	☐
Difficultés pour concevoir des projets aptes à bénéficier d'un concours bancaire	☐	☐	☐	☐
Volume de financement disponible	☐	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

C. COMMENT METTEZ-VOUS EN ŒUVRE VOTRE STRATÉGIE?

10. L'ENTITÉ OU LES ENTITÉS CHARGÉE(S) DE COORDONNER VOS ACTIVITÉS D'AIDE POUR LE COMMERCE A (ONT)-T-ELLE(S) CHANGÉ DEPUIS 2008?

OUI ☒ NON ☐ INDÉCIS ☐ SANS OBJET ☐

10.1 Dans l'AFFIRMATIVE, qui supervise actuellement vos activités d'Aide pour le commerce?

Ministère du commerce	☐	
Ministères en charge du secteur concerné	☐	*Veuillez préciser :*
Ministère de tutelle	☐	*Veuillez préciser :*
Comité national	☐	*Veuillez préciser :*
Autres	☐	*Veuillez préciser :*
Personne	☐	

La coordination des activités d'aide pour le commerce sera assurée par l'Unité de mise en oeuvre du CIR dès que celle-ci sera mise en place

10.2 Dans l'AFFIRMATIVE, quelles sont les raisons de ces changements? Veuillez préciser :

11. LE DIALOGUE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE S'EST-IL RENFORCÉ DEPUIS 2008 ENTRE VOTRE GOUVERNEMENT ET LES DONATEURS?

DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE	MODÉRÉMENT	RAREMENT/NON	INDÉCIS
☐	☒	☐	☐

11.1 Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez préciser en donnant des exemples:

12. LE DIALOGUE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE S'EST-IL RENFORCÉ DEPUIS 2008 ENTRE V OTRE GOUVERNEMENT ET LES PARTIES PRENANTES NATIONALES?

DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE	MODÉRÉMENT	RAREMENT/NON	INDÉCIS
☐	☒	☐	☐

12.1 Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez préciser en donnant des exemples:

13. LES DONATEURS HARMONISENT-ILS MIEUX LEUR SOUTIEN QU'AVANT 2008?

BEAUCOUP MIEUX	MODÉRÉMENT MIEUX	RAREMENT/NON	INDÉCIS
☒	☐	☐	☐

13.1 À quelle fréquence les donateurs recourent-ils aux moyens de coordination suivants?

	TOUJOURS	PARFOIS	RAREMENT OU JAMAIS	INDÉCIS
Évaluation conjointe des besoins	☒	☐	☐	☐
Cofinancement	☐	☐	☐	☒
Approches sectorielles	☒	☐	☐	☐
Mise en œuvre conjointe	☐	☒	☐	☐
Suivi conjoint	☐	☒	☐	☐
Évaluation conjointe	☐	☒	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

14. LE SUIVI DE VOS PROGRAMMES D'AIDE POUR LE COMMERCE A-T-IL ÉTÉ AMÉLIORÉ DEPUIS 2008?

CONSIDÉRABLEMENT ☐ MOYENNEMENT ☐ PEU/PAS DU TOUT ☒ INDÉCIS ☐

14.1 Dans l'AFFIRMATIVE, veuillez expliquer de quelle manière :

15. L'AIDE DES DONATEURS EST-ELLE MIEUX ADAPTÉE AUX PRIORITÉS DE VOTRE PAYS EN MATIÈRE DE COMMERCE DEPUIS 2008?

BEAUCOUP ☐ MOYENNEMENT ☐ PEU/PAS DU TOUT ☐ INDÉCIS ☒

15.1 Si l'aide des donateurs est mieux adaptée, décrivez comment ce résultat a été obtenu :

15.2 Si l'aide des donateurs est moins bien adaptée, veuillez expliquer pourquoi et indiquer quelles mesures vous comptez prendre pour inverser cette tendance :

D. L'AIDE POUR LE COMMERCE EST-ELLE EFFICACE?

16. HOW DO YOU DEFINE THE SUCCESS OF AID FOR TRADE IN YOUR COUNTRY?

	TRÈS IMPORTANT	IMPORTANT	PEU IMPORTANT	SANS IMPORTANCE
Meilleure compréhension des échanges commerciaux	☒	☐	☐	☐
Place plus importante du commerce dans la stratégie de développement (intégration)	☒	☐	☐	☐
Meilleure harmonisation et adéquation des projets et programmes d'Aide pour le commerce	☒	☐	☐	☐
Augmentation des ressources en faveur de l'Aide pour le commerce	☒	☐	☐	☐
Accroissement des exportations	☒	☐	☐	☐
Accroissement des échanges commerciaux	☒	☐	☐	☐
Diversification des exportations	☒	☐	☐	☐
Hausse de la croissance économique	☒	☐	☐	☐
Réduction de la pauvreté	☒	☐	☐	☐
Meilleure viabilité écologique	☒	☐	☐	☐
Plus grande égalité entre les sexes	☒	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

17. DANS VOTRE PAYS, L'AIDE POUR LE COMMERCE A ABOUTI À:

	DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE	MODÉRÉMENT	DE MANIÈRE NÉGLIGEABLE	INDÉCIS	SANS OBJET
Une meilleure compréhension des échanges commerciaux	☒	☐	☐	☐	☐
Une place plus importante du commerce dans la stratégie de développement (intégration)	☒	☐	☐	☐	☐
Une meilleure harmonisation et adéquation des projets et programmes d'Aide pour le commerce	☒	☐	☐	☐	☐
Une augmentation des ressources en faveur de l'Aide pour le commerce	☐	☐	☐	☒	☐
Un accroissement des exportations	☐	☐	☐	☒	☐
Un accroissement des échanges commerciaux	☐	☐	☐	☒	☐

Une diversification des exportations	☐	☐	☐	☒	☐
Une hausse de la croissance économique	☐	☐	☐	☒	☐
Une réduction de la pauvreté	☐	☐	☐	☐	☒
Une meilleure viabilité écologique	☐	☐	☐	☒	☐
Une plus grande égalité entre les sexes	☐	☐	☐	☒	☐
Autres	☐	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

17.1 Veuillez donner des exemples de réussite et d'échec des processus, approches et programmes d'Aide pour le commerce :

18. DANS VOTRE PAYS, QUELLE EST L'IMPORTANCE DES POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES DANS LA RÉUSSITE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE?

TRÈS GRANDE IMPORTANCE	ASSEZ GRANDE IMPORTANCE	SANS IMPORTANCE	INDÉCIS
☒	☐	☐	☐

18.1 Le cas échéant, comment évaluez-vous l'importance des politiques complémentaires suivantes?

	TRÈS GRANDE IMPORTANCE	ASSEZ GRANDE IMPORTANCE	SANS IMPORTANCE	INDÉCIS
Politiques budgétaires	☐	☐	☐	☐
Politiques monétaires	☐	☐	☐	☐
Politiques de l'emploi	☐	☐	☐	☐
Cadre réglementaire	☐	☐	☐	☐
Gouvernance	☐	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

19. DISCUTEZ-VOUS DES POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES DANS VOTRE DIALOGUE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE AVEC :

	OUI	PARFOIS	NON	INDÉCIS
Donateurs membres du CAD (voir le glossaire)	☐	☐	☐	☒
Donateurs non membres du CAD	☐	☐	☐	☒
Fournisseurs de coopération Sud-Sud	☒	☐	☐	☐
Donateurs multilatéraux	☒	☐	☐	☐
Secteur privé national	☒	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐	☐

Veuillez préciser :

19.1 Veuillez illustrer l'importance des politiques complémentaires par des exemples de réussite et d'échec des processus, approches et programmes d'Aide pour le commerce :

-

20. COMMENT VOTRE GOUVERNEMENT ÉVALUE-T-IL LE SUIVI DE L'INITIATIVE GLOBALE D'AIDE POUR LE COMMERCE À CE JOUR?

POSITIF ☒	NEUTRE ☐	NÉGATIF ☐	INDÉCIS ☐

20.1 Selon vous, quels sont les principaux problèmes à surmonter ou les principaux points à améliorer?

21. Y A-T-IL PARMI VOS PROCESSUS, PROGRAMMES OU PROJETS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE DES EXEMPLES PARTICULIERS QUI ONT DONNÉ DE BONS RÉSULTATS ET DONT VOUS ESTIMEZ QU'ILS POURRAIENT CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE BONNES PRATIQUES?

Pas pour l'instant : étape initiale du programme

22. SOUHAITEZ-VOUS SOULEVER D'AUTRES QUESTIONS QUI VOUS SEMBLENT PERTINENTES ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ ABORDÉES DANS LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE?

-

NOTES EXPLICATIVES

POURQUOI CE QUESTIONNAIRE?

L'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce a souligné que tous les donateurs et tous les bénéficiaires de l'Aide pour le commerce devaient rendre des comptes sur les progrès et les résultats et affermir la confiance dans la fourniture et l'utilisation efficaces de l'aide. Les pays partenaires ont été invités à rendre compte de l'intégration du commerce dans leurs stratégies de développement nationales, de la formulation de stratégies commerciales, des besoins (nationaux et régionaux) en matière d'Aide pour le commerce, des réponses des donateurs, de la mise en œuvre et des effets.

Des renseignements qualitatifs sont obtenus au moyen de questionnaires structurés adaptés aux pays partenaires. Les questions sont posées de manière à obtenir des renseignements sur l'efficacité de l'Aide pour le commerce. Le présent questionnaire vise à approfondir l'analyse et à évaluer les progrès accomplis depuis 2008. Il demande en quoi les stratégies et les priorités ont changé et comment le financement de l'aide a évolué, examine les questions de mise en œuvre, et demande l'avis des pays sur le fonctionnement de l'Aide pour le commerce.

Le questionnaire est envoyé aux pays ayant répondu au questionnaire de 2008, qui a servi de base à l'analyse effectuée dans le rapport Panorama 2009 de l'Aide pour le commerce. Les réponses au questionnaire précédent sont disponibles à l'adresse suivante:
http://www.oecd.org/document/1/0,3343,en_2649_34665_42926849_1_1_1_1,00.html.

QUI DEVRAIT RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE?

Le rapport d'auto-évaluation (y compris les réponses au présent questionnaire) devrait représenter le point de vue de l'ensemble du gouvernement, et pas seulement celui du Ministère du commerce. Par conséquent, il faudra probablement une coopération et une coordination étroites entre les ministères. Dans certains pays, ce sont les fonctionnaires du Ministère du commerce qui sont les mieux placés pour coordonner les différents apports des Ministères des finances, de l'agriculture, des transports, de la coopération, etc.

Dans de nombreux pays, notamment les PMA qui participent au processus du Cadre intégré renforcé (CIR), il existe déjà des processus nationaux de discussion et de consultation sur les politiques commerciales et les stratégies d'intégration. Les comités nationaux correspondants pourraient être un cadre approprié pour l'examen des réponses au questionnaire. Dans les pays qui participent au CIR, le point focal est probablement le mieux placé pour assumer la coordination puisqu'il est déjà responsable de la coordination des études diagnostiques sur l'intégration du commerce et de la mise en œuvre de la matrice d'action. Rappelez-vous que la fonction des auto-évaluations est de renseigner l'examen global sur le résultat des processus nationaux qui concernent l'aide destinée à accroître la capacité commerciale. Nous vous encourageons à utiliser autant que possible les résultats des autres activités de suivi et d'information prescrites.

Du fait de cette diversité et bien que nous fassions tout notre possible pour envoyer ces renseignements aux personnes concernées dans votre pays, nous avons sans doute fait des erreurs en cours de route. Si vous n'êtes pas la personne concernée, nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir transmettre le présent questionnaire à la personne qui est la mieux placée dans votre pays pour coordonner les réponses.

DANS QUEL DÉLAI?

Vous devez envoyer votre réponse à aft.monitoring@oecd.org et à aft.monitoring@wto.org pour le **31 janvier 2011**. Cela permettra d'inclure votre réponse dans le prochain rapport OCDE/OMC "Aide pour le commerce – Panorama" et de la diffuser largement pour qu'elle puisse être lue et discutée lors du prochain examen global de l'Aide pour le commerce.[2] Pour plus de transparence et de visibilité, votre réponse sera aussi publiée dans sa langue d'origine sur le site Web dédié.

Si vous ne respectez pas la date limite, votre réponse ne sera pas prise en compte dans le rapport conjoint OCDE-OMC qui sera présenté et discuté lors de l'Examen global de l'Aide pour le commerce. Elle sera cependant publiée sur un site dédié où figureront toutes les réponses aux questionnaires actuels et passés.

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

Pour contribuer à ce processus, un certain nombre d'activités techniques sont prévues au niveau régional entre octobre 2010 et janvier 2011. Si vous avez besoin d'une assistance, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de l'OMC ou de l'OCDE à l'adresse suivante: aft.monitoring@wto.org.

LE QUESTIONNAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE

A. VOTRE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

La première section vise à déterminer si et en quoi votre stratégie ou vos politiques ont changé depuis le questionnaire précédent. Elle examine les raisons pour lesquelles vous avez éventuellement modifié votre stratégie ou vos priorités, et sur le fait que ces changements ont été intégrés dans votre stratégie nationale de développement et dans votre dialogue avec les donateurs. Comme cela était indiqué dans le questionnaire précédent, les stratégies commerciales de nombreux pays ne se distinguent pas de leurs stratégies générales en matière de compétitivité, notamment celles qui sont axées sur la mondialisation des économies nationales.

La **question 1** porte sur les changements de stratégie, et la question complémentaire demande des précisions sur les objectifs qui ont pu changer. La réponse devrait vous permettre d'indiquer aux donateurs et à l'ensemble de la communauté de l'Aide pour le commerce les nouvelles tendances et priorités de votre stratégie, les pays utilisant des mécanismes très divers pour rédiger et communiquer leurs plans de développement. Cela peut aussi aider votre gouvernement à déterminer si les stratégies et les plans existants sont encore d'actualité ou sont dépassés. Si vous avez modifié votre stratégie, est-ce parce que votre gouvernement a mis davantage l'accent sur la compétitivité nationale, parce que vos besoins en matière de capacités commerciales ont évolué, ou pour insister davantage sur la réduction de la pauvreté, la croissance verte, l'égalité entre les femmes et les hommes ou l'intégration régionale? Il serait utile que vous indiquiez les changements qui étaient les plus importants, et ceux qui l'étaient moins.

La **question 2** demande si vos priorités ont changé depuis le premier questionnaire et présente une liste de priorités possibles dans les domaines de la politique et de la réglementation commerciales, de l'infrastructure économique et du renforcement de la capacité de production. Les pays ayant des priorités qui ne figurent pas dans la liste devraient utiliser la catégorie "Autres". Une question complémentaire demande d'indiquer, par ordre d'importance, les principaux facteurs ayant déterminé ces changements de priorités, tels que la crise économique, de nouvelles priorités de développement, un changement de gouvernement ou des changements dans la politique commerciale.

[2] Voir http://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/a4t_f/global_review09_f.htm pour de plus amples renseignements sur l'Examen global 2009 tenu à Genève, à l'OMC, en juillet 2009.

La **question 3** demande si les stratégies ou priorités modifiées ont été intégrées dans votre stratégie globale de développement. Votre réponse devrait indiquer si vous trouvez le concept d'Aide pour le commerce utile pour élaborer des stratégies commerciales cohérentes englobant toute une gamme d'activités (du renforcement des infrastructures à la formation en matière de politique commerciale) ou si vous préférez élaborer des stratégies par secteur, par type d'activité ou par source de financement.

La **question 4** demande si les changements mentionnés dans la question 3 ont été inclus dans des stratégies actualisées correspondant aux priorités en matière d'Aide pour le commerce. Si les stratégies opérationnelles actuelles n'incluent pas vos objectifs révisés, quand envisagez-vous de les mettre à jour?

La **question 5** demande si les changements d'objectifs ou de priorités ont été abordés récemment dans votre dialogue avec les donateurs.

Les **questions 6 et 7** s'adressent spécialement aux pays les moins avancés (PMA) et portent sur des aspects spécifiques du Cadre intégré renforcé (CIR). La première porte sur la participation du point focal et du Comité du CIR au suivi et à la coordination de votre politique commerciale. Elle demande quels ministères participent au processus du CIR et si les donateurs utilisent ces structures pour coordonner leur soutien. La question suivante porte sur le renforcement du CI et demande s'il a eu une incidence sur votre capacité d'intégrer le commerce. Ces questions permettront à la communauté de l'Aide pour le commerce d'évaluer la contribution du CIR pour les PMA afin d'assurer une meilleure coordination avec l'initiative Aide pour le commerce.

B. FINANCEMENT DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Cette section vise à déterminer comment vous mesurez vos flux d'Aide pour le commerce et comment ces flux ont évolué depuis 2008. Pour planifier et programmer le renforcement des capacités commerciales, il est essentiel d'être mieux renseigné sur les flux d'aide au niveau local. L'Équipe spéciale de l'OMC a suggéré que l'aide soit considérée comme une aide pour le commerce uniquement si elle répond à des problèmes liés au commerce qui ont été identifiés dans les stratégies nationales de développement. La plupart des pays partenaires ne disposent sans doute pas des systèmes nécessaires pour identifier précisément l'Aide pour le commerce, mais dans un tel cas, nous voudrions savoir comment ils comptabilisent l'Aide pour le commerce qu'ils reçoivent et, s'ils rencontrent des difficultés particulières pour accéder aux flux d'Aide pour le commerce ou pour les mesurer, par rapport aux autres formes d'APD.

La **question 8** vise à comprendre comment les gouvernements partenaires mesurent les flux concessionnels d'Aide pour le commerce et en assurent le suivi. Si ces flux font l'objet d'un suivi, quel est le système utilisé:

- Une plate-forme de gestion de l'aide (AMP) – application destinée aux gouvernements et à leurs partenaires de développement, l'AMP fournit des renseignements pour la planification, la surveillance, la coordination, le suivi et la notification des flux et des activités d'aide internationale. Pour de plus amples renseignements, voir: http://www.developmentgateway.org/programs/aid-management-program/aid-management-platform.html
- Une base de données sur l'aide au développement – système de gestion de l'information sur l'aide, qui offre un outil de collecte d'informations, de suivi, d'analyse et de planification aux gouvernements nationaux et à la communauté de l'aide dans son ensemble, y compris les donateurs bilatéraux, les organisations internationales et les ONG.
- Un système de comptabilité nationale reposant sur la compilation des flux d'aide allant au Ministère des finances, aux organismes semi-publics, aux ministères d'exécution et aux associations.

La question 8.2 concerne l'évolution des flux d'Aide pour le commerce depuis 2008; selon vos meilleures estimations, les flux ont-ils augmenté ou diminué? La question 8.3 porte sur la performance relative des donateurs et des fournisseurs de coopération Sud-Sud.

La **question 9** vise à déterminer si les problèmes liés à l'Aide pour le commerce diffèrent de ceux qui affectent l'APD en général et l'aide aux autres secteurs. L'Aide pour le commerce est-elle fournie de manière différente par les donateurs bilatéraux et multilatéraux ou les fournisseurs Sud-Sud? Une question complémentaire (la question 10.1) permet à ceux qui rencontrent des problèmes particuliers concernant la fourniture de l'Aide pour le commerce de préciser la nature de ces problèmes: admissibilité, conditionnalité, prévisibilité, etc.

C. COMMENT METTEZ-VOUS EN ŒUVRE VOTRE STRATĒGIE?

Cette section a un double objectif: i) savoir comment votre stratégie d'Aide pour le commerce est mise en œuvre, par quelle entité, et avec quelles parties prenantes un dialogue est mené; et ii) évaluer et favoriser les progrès dans l'application à l'Aide pour le commerce des principes d'efficacité de l'aide. La définition et la mise en œuvre des stratégies d'Aide pour le commerce nécessitent la participation des acteurs gouvernementaux locaux et nationaux, du secteur privé et de la société civile ainsi que celle des donateurs. Dans quelle mesure les donateurs parviennent-ils à aligner et harmoniser leurs projets d'Aide pour le commerce? Nous ne voulons pas refaire l'exercice de suivi prévu dans la Déclaration de Paris, mais nous voulons faire en sorte que les progrès réalisés dans l'application des principes d'efficacité de l'aide profitent autant au commerce qu'aux autres secteurs.

La **question 10** demande quelle entité est chargée de coordonner vos activités d'Aide pour le commerce et si cette entité a changé depuis 2008. Comme indiqué ci-dessus, l'Aide pour le commerce exige la participation de nombreuses parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, mais quel est l'organisme rsponsable de la coordination? Il peut s'agir du Ministère du commerce ou d'un autre ministère, ou encore d'un comité national spécifique. Si un changement a eu lieu, il serait utile d'en indiquer la raison pour savoir si les pratiques changent, et pourquoi.

La **question 11** concerne le dialogue sur l'Aide pour le commerce et vous demande si votre dialogue avec les donateurs s'est amélioré depuis 2008. S'il y a eu des changements, nous voudrions en savoir plus sur ce qui s'est passé pendant cette période pour provoquer ces changements.

La **question 12** approfondit la question du dialogue, concernant, cette fois, le dialogue entre le gouvernement et les parties prenantes nationales. Celles-ci ont-elles changé depuis 2008? Dans l'affirmative, en quoi et pourquoi?

La **question 13** aborde les questions relatives à l'efficacité de l'aide en commençant par l'harmonisation. Dans la Déclaration de Paris, les donateurs se sont engagés à simplifier et harmoniser leurs politiques, procédures et pratiques, à faire davantage appel à la coopération déléguée et à assurer une flexiblité accrue au personnel basé sur place afin de gérer plus efficacement les programmes et projets-pays. Cette question vise à savoir si les donateurs font cela plus efficacement qu'en 2008. Elle demande aussi des renseignements sur les mécanismes de coordination particuliers comme l'évaluation conjointe des besoins, les arrangements de cofinancement et les activités conjointes de mise en œuvre et d'évaluation.

La **question 14** porte sur les systèmes de suivi de l'Aide pour le commerce mis en place par votre gouvernement. Nous sommes conscients que de nombreux pays partenaires ne disposent pas de processus de suivi indépendants des programmes bénéficiant d'un financement extérieur et que l'évaluation conjointe avec les donateurs n'est pas très courante. Il est cependant essentiel de faire des progrès dans ce domaine pour encourager la responsabilité mutuelle et pour accroître l'efficacité de l'aide. Nous espérons que cette question vous incitera à faire le point sur la situation dans votre pays et que votre réponse nous aidera à identifier les formes de systèmes de suivi les plus courantes dans les pays partenaires et à encourager les progrès dans ce domaine. N'hésitez donc pas à développer votre réponse en indiquant les problèmes que votre gouvernement rencontre ou a rencontrés dans l'établissement de systèmes de suivi.

La **question 15** porte sur la question de l'alignement. Les donateurs se sont engagés à aligner leur aide au développement sur les priorités de développement et les stratégies axées sur les résultats définies par le pays partenaire. En fournissant cette aide, ils s'appuieront progressivement sur les systèmes des pays partenaires, apportant un soutien en matière de renforcement des capacités pour améliorer ces systèmes, plutôt que d'établir leurs propres systèmes parallèles. Les donateurs progressent-ils dans la réalisation de cet objectif, dans le domaine de l'Aide pour le commerce? Dans l'affirmative, veuillez indiquer comment ces progrès ont été accomplis, et si l'alignement de l'aide des donateurs a diminué, veuillez expliquer pourquoi, autant que possible, et indiquer toute mesure susceptible d'inverser cette tendance.

D. L'AIDE POUR LE COMMERCE FONCTIONNE-T-ELLE?

La dernière section du questionnaire examine comment les pays partenaires définissent le succès de l'Aide pour le commerce, la mesure dans laquelle des politiques complémentaires sont envisagées et la qualité et l'importance du suivi global, pour tenter de déterminer si l'Aide pour le commerce fonctionne. Elle donne aussi aux pays partenaires la possiblité de développer les points qu'ils jugent importants et qui n'ont peut-être pas été abordés dans le questionnaire.

La **question 16** vise à savoir comment vous définissez le succès de l'Aide pour le commerce. Que cherchez-vous à réaliser à travers vos plans et stratégies bénéficiant du soutien des donateurs? L'Aide pour le commerce peut donner des résultats ou avoir des impacts multiples. L'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce a défini celle-ci comme englobant tout ce que les pays partenaires considèrent comme lié au commerce. Cette question vous permet de définir l'Aide pour le commerce et ce que vous considérez comme un succès dans ce domaine, de l'augmentation des ressources qui lui sont consacrées à l'accroissement des échanges commerciaux et à la diversification des exportations. Votre réponse peut citer tous les aspects énumérés comme éléments du succès de l'Aide, et vous pouvez indiquer clairement quels objectifs sont très importants, importants ou peu importants.

La **question 17** porte sur les résultats que vous avez obtenus. Selon vous, quelle a été l'incidence de l'Aide pour le commerce dans votre pays? Le processus de l'Aide pour le commerce a-t-il abouti à une meilleure compréhension du commerce et de son importance, ou vous a-t-il aidé à accroître les échanges, à renforcer la croissance et à réduire la pauvreté? Expliquez pourquoi vous avez atteint ou n'avez pas atteint ces objectifs, en donnant des exemples de processus, d'approches et de programmes qui ont réussi ou échoué.

La **question 18** aborde la question des politiques complémentaires. L'Aide pour le commerce sera plus efficace et aura une plus grande incidence sur le commerce et sur la croissance économique si elle s'inscrit dans un environnement favorable en termes de réglementation, de fiscalité, de politiques du marché du travail, etc. Les décideurs doivent être conscients de l'importance de ces politiques complémentaires, et il vous est demandé d'indiquer dans quelle mesure les résultats et les impacts de l'Aide pour le commerce sont subordonnés à ces politiques. La question 18.1 demande quelles politiques complémentaires sont les plus importantes d'après votre expérience. La question 18.2 vise à savoir si vous discutez de ces politiques avec les donateurs membres ou non membres du CAD, avec les fournisseurs Sud-Sud et avec les donateurs multilatéraux. La question 18.3 demande des exemples illustrant l'importance des politiques complémentaires et des exemples de processus, d'approches et de programmes ayant réussi ou échoué.

La **question 19** porte sur la qualité du suivi de l'initiative Aide pour le commerce par l'OCDE et l'OMC. Depuis 2006, l'OCDE joue un rôle de premier plan dans le suivi de l'Aide pour le commerce, utilisant divers instruments quantitatifs et qualitatifs pour suivre les flux, notamment le Système de notification des pays créanciers, l'auto-évaluation par les donateurs et les pays partenaires sur la base de questionnaires spécifiques et de cas d'expérience qui élargissent le champ du suivi aux résultats et aux impacts. Les réponses peuvent aussi attirer l'attention sur les points particulièrement préoccupants, appelant des améliorations.

La **question 20** vous demande de donner des exemples concrets de bonnes pratiques. De bons exemples de projets et programmes d'Aide pour le commerce existent dans de nombreux pays, qu'il s'agisse de processus institutionnels qui ont particulièrement bien réussi à associer le secteur privé, d'initiatives régionales, de projets d'infrastructure ou de réformes en vue de la facilitation des échanges. Cette mine d'expériences pourrait être extrêmement utile pour d'autres pays en développement ayant à relever des défis similaires. Si vous avez un bon exemple dans votre pays que vous pensez pouvoir être utile à d'autres, veuillez expliquer les objectifs du programme ou projet, ses principales caractéristiques, les raisons de sa réussite et fournir une liste de documents et/ou contacts supplémentaires à l'intention de ceux qui souhaiteraient en savoir plus.

La **question 21** vous donne la possibilité d'aborder toute question qui vous semble importante mais qui n'est pas abordée directement dans le questionnaire. Ce dernier est un outil qui vous permet d'exposer et de décrire les questions qui sont importantes pour vous. Il s'adresse à des pays très différents, ayant des problèmes et des approches différents. Il doit donc être suffisamment flexible pour tenir compte de ces différences. Cette question vous donne la possibilité d'aborder des questions ou des domaines qui, selon vous, n'ont pas été suffisamment traités. En outre, vous êtes encouragé à développer toute question susceptible d'intéresser la communauté de l'Aide pour le commerce en présentant des cas d'expérience. Vous trouverez des précisions à ce sujet à l'adresse suivante: www.oecd.org/dac/aft/casestories.

GLOSSAIRE

Activité d'aide

Les activités d'aide comprennent les projets et programmes, les transferts en espèces, la fourniture de produits, les cours de formation, les projets de recherche, les opérations d'allégement de la dette et les contributions aux organisations non gouvernementales.

Aide pour le commerce

Comme l'a indiqué l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce, l'Aide pour le commerce vise à aider les pays en développement à accroître leurs exportations de biens et de services, à s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à tirer parti de la libéralisation du commerce et de l'élargissement de l'accès aux marchés. L'Équipe spéciale propose de décomposer cette aide en six catégories:

a) *Politique et réglementation commerciales,* notamment: formation les fonctionnaires chargés du commerce, analyse des propositions et des positions et de leur impact, aide aux parties prenantes nationales pour formuler les intérêts commerciaux et identifier les arbitrages, questions relatives aux différends, appui institutionnel et technique pour faciliter la mise en œuvre des accords commerciaux, l'adaptation aux règles et aux normes et le respect de celles-ci

b) *Développement du commerce,* notamment: promotion des investissements, analyse et appui institutionnel pour le commerce des services, services et institutions de soutien aux entreprises, constitution de réseaux entre public et privé, commerce électronique, financement du commerce, promotion du commerce, analyse et développement des marchés.

c) *Infrastructure liée au commerce:* transport, stockage, énergie et télécommunications.

d) Renforcement de la capacité de production.

e) *Ajustement lié au commerce*, notamment: aider les pays en développement à mettre en place des mesures d'accompagnement qui leur permettent de tirer parti de la libéralisation du commerce.

f) *Autres besoins liés au commerce.*

Aide publique au développement (APD)

Prêts ou dons accordés aux pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD (pays en développement) a) par le secteur public, b) avec pour objectif principal de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie, et c) à des conditions financières libérales [dans le cas des prêts, l'élément de libéralité doit être d'au moins 25 pour cent]. Outre les apports financiers, l'aide englobe la coopération technique (voir Coopération technique). Les dons, prêts et crédits consentis pour des motifs militaires ne sont pas pris en compte. La liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD comprend tous les pays à revenu faible et intermédiaire, sauf ceux qui sont membres du G-8 ou de l'Union européenne (y compris les pays dont la date d'adhésion à l'UE est ferme).

Alignement

Un des cinq grands principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les donateurs alignent leur aide au développement sur les priorités de développement et les stratégies axées sur les résultats établies par le pays partenaire. En fournissant cette assistance, ils dépendront progressivement des systèmes propres des pays partenaires, apportant un soutien en matière de renforcement des capacités pour améliorer ces systèmes, plutôt que d'établir leurs propres systèmes parallèles. Les pays partenaires procéderont aux réformes nécessaires pour permettre aux donateurs de s'appuyer sur leurs systèmes nationaux.

Appropriation

Un des cinq grands principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, selon lequel la communauté du développement respectera le droit – et la responsabilité – des pays partenaires d'exercer une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et d'assurer la coordination de l'action à l'appui du développement.

Autres apports du secteur public (AASP)

Transactions du secteur public avec les pays figurant sur la liste des bénéficiaires d'aide et qui ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25 pour cent.

Cadre intégré renforcé (CIR), précédemment Cadre intégré (CI)

Le Cadre intégré renforcé (CIR) est une initiative internationale par laquelle le Fonds monétaire international (FMI), le Centre du commerce international (CCI), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) associent leurs efforts à ceux des pays les moins avancés (PMA) et des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux pour répondre aux besoins des PMA en matière de développement du commerce. Le Cadre intégré a été lancé en 1997 et, à ce jour, 46 PMA sur un total de 49 en sont bénéficiaires. Le processus du CI comprend quatre parties: 1) sensibilisation; 2) établissement d'une étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC); 3) intégration du plan dans la stratégie de développement nationale; et 4) mise en œuvre du plan.

Caractère additionnel

Une Aide pour le commerce additionnelle est un accroissement de l'aide qui n'ampute pas les autres flux d'aide tels que l'aide en matière de santé et d'éducation, mais qui correspond au contraire à un accroissement de l'aide au développement totale ventilable par secteur.

Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce

À l'issue de la Conférence ministérielle de Hong Kong, le Directeur général M. Lamy a créé une équipe spéciale chargée de formuler des recommandations sur la façon de rendre opérationnelle l'Aide pour le commerce et de faire en sorte qu'elle contribue le plus efficacement possible à la dimension développement du Programme de Doha pour le développement. Cette équipe comprenait 13 Membres: Barbade, Brésil, Canada, Chine, Colombie, États-Unis, Inde, Japon, Thaïlande, Union européenne et les coordonnateurs des pays ACP, du Groupe africain et du Groupe des PMA. La Représentante permanente de la Suède, l'Ambassadeur Mia Horn Af Rantzien, l'a présidée à titre personnel. En juillet 2006, l'Équipe spéciale a présenté ses recommandations (WT/AFT/1), qui ont été approuvées par le Conseil général de l'OMC le 10 octobre.

Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC)

Évaluation des obstacles intérieurs et extérieurs que rencontre un pays pour s'intégrer dans le système commercial mondial. Une matrice d'action est élaborée à l'issue de l'étude, pour faciliter la coopération avec le gouvernement, les donateurs et le secteur privé. Voir le Cadre intégré renforcé pour plus de renseignements.

Évaluation

Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique en cours ou achevés, notamment sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de prise de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds. L'évaluation désigne aussi le processus consistant à déterminer la valeur ou l'importance d'une activité, d'une politique ou d'un programme. Appréciation aussi systématique et objective que possible d'une action de développement projetée, en cours ou achevée. Remarque: dans certains cas, l'évaluation inclut la définition de normes appropriées, l'examen des performances par rapport à celles-ci, l'appréciation des résultats réels et escomptés et la détermination des leçons à tirer.

Examen global de l'OMC

L'Examen global de l'Aide pour le commerce qui a eu lieu les 20 et 21 novembre 2007 a constitué le point central du mandat de suivi confié à l'OMC pour 2007. Il avait trois objectifs: faire le bilan de la situation concernant l'Aide pour le commerce, définir les étapes suivantes, et mieux suivre et évaluer les progrès. Le prochain examen, qui devrait se tenir au printemps 2009, passera de nouveau en revue le processus de mise en œuvre de l'initiative d'Aide pour le commerce, grâce notamment à une analyse des flux mondiaux et aux auto-évaluations faites par les donateurs et les pays partenaires.

Financement public du développement (FPD)

Sert à mesurer les apports de ressources aux pays bénéficiaires; il couvre a) l'APD bilatérale, b) les dons et les prêts au développement, assortis ou non de conditions libérales, consentis par les institutions financières multilatérales, et c) les autres apports du secteur public contribuant au développement (y compris les prêts de refinancement) mais dont l'élément de libéralité est trop faible pour qu'ils puissent être assimilés à une APD.

Gestion axée sur les résultats

Un des cinq grands principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les pays partenaires souscriront aux principes d'une gestion axée sur les résultats, en commençant par leurs propres stratégies orientées vers l'obtention de résultats et en continuant à mettre l'accent sur cet aspect à tous les stades du cycle de développement – de la planification à l'évaluation en passant par l'exécution. Les donateurs s'appuieront – en les soutenant – sur les propres priorités, objectifs et résultats des pays partenaires et collaboreront étroitement avec les autres donateurs pour renforcer les institutions et les systèmes des pays partenaires ainsi que leur capacité de planifier et d'exécuter des projets et des programmes, de rendre compte de leurs résultats et d'évaluer leurs processus de développement et leurs résultats (en évitant d'utiliser parallèlement des mécanismes sous le contrôle des donateurs).

Harmonisation

Un des cinq grands principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les donateurs appliqueront les principes de bonnes pratiques en ce qui concerne l'acheminement de l'aide au développement. Ils simplifieront et harmoniseront leurs politiques, procédures et pratiques, feront davantage appel à la coopération déléguée, assureront une flexibilité accrue au personnel basé sur place afin de gérer les programmes et projets-pays plus efficacement, et offriront au sein de leurs organismes des incitations en vue de renforcer la gestion et de faire prendre conscience au personnel des avantages de l'harmonisation.

Intégration

L'intégration consiste à introduire une certaine manière de penser et d'agir dans le cadre général – dans tous les types de programmes et de mesures – et de le laisser se développer pour devenir un comportement naturel, afin de pénétrer et de modifier le "cadre général". Dans le contexte du commerce, elle consiste à intégrer une perspective commerciale dans tous les programmes et stratégies de développement économique, afin que des considérations relatives aux interactions du commerce extérieur avec l'économie nationale soient intégrées dans la conception de tous les projets et activités, de manière à renforcer la capacité du pays de tirer avantage de l'intégration commerciale.

Matrice d'action

Résultat de l'évaluation des besoins commerciaux réalisée au titre du Cadre intégré renforcé. Il s'agit d'une liste récapitulative de recommandations et de mesures de suivi issue de l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce et de l'atelier de validation.

Suivi

Fonction continue consistant à recueillir systématiquement des données sur des indicateurs spécifiés, en vue de fournir aux organes de direction et aux principales parties prenantes d'une action de développement en cours des indications sur les progrès et réalisations au regard des objectifs et sur le degré d'utilisation des fonds alloués.

Système de notification des pays créanciers (SNPC)

La base de données SNPC de l'OCDE sur les activités d'aide porte sur l'aide apportée par les donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que sur d'autres flux de ressources en faveur des pays en développement. Le SNPC a pour objet de fournir un ensemble de données fondamentales facilement consultables permettant d'analyser où va l'aide, à quoi elle sert et quelles politiques elle vise à mettre en œuvre, sur une base comparable pour tous les membres du CAD. Il donne des renseignements détaillés sur les différentes activités d'aide tels que les secteurs, les pays, les descriptifs de projets, etc. Trois grandes catégories du SNPC sont utilisées comme indicateurs indirects pour suivre les volumes d'Aide pour le commerce: 1) politique et réglementation commerciales; 2) infrastructure économique (énergie, transports et communications); et 3) renforcement de la capacité de production. Depuis 2008, une nouvelle catégorie permet de suivre l'aide à l'"ajustement lié au commerce". L'accès à la base de données est gratuit. Pour de plus amples renseignements, suivre ce lien.